


Nos réponses au questionnaire CEPR, ActiDol, Asprezica, APPA

Élections municipales - 23 et 30 mars 2014

UN NOUVEAU CAP POUR SAINT-MALO !



Jean-Louis ROBIN
liste
Saint-Malo Bleu Marine

RBM Rassemblement
Bleu Marine

FRONT NATIONAL 

1/ Améliorer la Gouvernance économique

n°1 Que ferez-vous dans votre communauté de communes ou votre commune pour dynamiser les territoires avec les chefs d'entreprises.

Saint-Malo agglomération doit changer de paradigme et nous communiquerons sur la priorité que nous donnons au développement économique en assurant les entrepreneurs et leurs représentants de la mobilisation de nos moyens pour la croissance de leurs entreprises. Les services de la mairie seront avec les entreprises et non contre elles pour utiliser intelligemment leur budget dans les domaines où les TPE/PME n'ont pas les moyens d'investir. Concrètement, nous faciliterons la partie administrative en créant un guichet unique, nous financerons prioritairement la mise en place des infrastructures pour l'installation de la fibre optique pour les entreprises et n'augmenterons pas le taux des impôts sur les entreprises pendant notre mandature.

n°2 Certaines associations utilisent tous les recours possibles pour faire échouer des projets économiques utiles à l'intérêt général : quelle est votre position sur ce problème et quels sont vos projets pour y remédier ?

Toute association est légalement constituée et donc la démocratie prime. Un élu ne peut empêcher l'action d'une association, en revanche, son rôle est dans la pédagogie du projet économique et la médiation, surtout si l'intérêt général est en jeu. L'élu doit s'impliquer dans le dialogue social et amener chaque acteur à partager des objectifs communs pour favoriser la dynamisation du territoire.

n°3 Quel partage de compétences entre les Communes et les Communautés de Communes préconisez-vous ?

Les compétences sont définies par le législateur et aujourd'hui, pour notre commune, toutes les compétences du domaine économique ont été transférées à Saint-Malo Agglomération, y compris récemment le volet enseignement supérieur. Il reste à la ville de Saint-Malo le domaine du social et de l'insertion : à la commune le bien-être des habitants, à la communauté de communes l'optimisation d'un environnement favorisant un développement sociétal et économique harmonieux. Comme vous pouvez le constater dans notre programme, nous sommes très soucieux de l'implication des élus malouins dans Saint-Malo Agglo, et en toute transparence.

n°4 Pensez-vous qu'il faille simplifier l'organisation administrative de notre territoire dans le but d'être plus efficace et d'économiser les deniers publics ? Si oui quelles sont vos propositions sur cette question ?

Le mille-feuille administratif doit se réformer pour se simplifier, car actuellement il est trop coûteux et il existe de nombreux doublons source d'une grande confusion. A notre niveau, nous proposons d'éliminer ces doublons en rationalisant les services pour concentrer dans un seul niveau les compétences actuelles, mais cela prendra du temps car les chasses gardées sont nombreuses.

n°5 Êtes-vous favorables à la réduction du nombre d'échelons administratifs ? Si oui quelles fusions ou suppressions de niveaux administratifs défendez-vous entre les Communes /les Communautés de Communes / les Cantons / les Départements / Les Pays /Les Régions ... ?

Le Rassemblement Bleu Marine est favorable à la réduction du mille-feuille administratif, il est cependant trop tôt pour que Saint-Malo Bleu Marine se détermine sur le niveau qui doit être supprimé ou fusionné. L'analyse est donc la première étape, puis nous prendrons position sur ce sujet.

n°6 Dinan Communauté accepte depuis plus de 10 ans que le Club d'Entreprise du Pays de Rance participe en tant qu'invité aux travaux de toutes ses commissions économiques ; êtes-vous favorable à ce que le CEPR ou une entité similaire participe aux travaux des commissions économiques de vos futures Communautés de Communes ?

En tant qu' élu, je veux favoriser l'environnement propice aux entreprises pour développer leurs activités, donc effectivement je souhaite que leurs représentants puissent travailler de concert avec nous sur les travaux économiques les intéressant au plus haut point.

n°7 Quels sont vos propositions pour faire en sorte que les élus locaux (Communes / Communautés de Communes) et les entreprises partagent plus efficacement leurs projets et leurs problèmes ?

Cette question est intimement liée à la n°6 et elles se rejoignent dans la solution proposée. Pour compléter, l'important est d'avoir des occasions régulières de rencontre qui réunissent les élus, les représentants des dirigeants d'entreprises et les techniciens, les associations concernées ainsi que les syndicats afin de confronter les points de vue et les problématiques, puis de consolider un objectif commun pour l'atteindre ensemble.

Mais au-delà de ce dispositif, l'essentiel est avant tout dans la volonté affirmée et mise en pratique de l'équipe municipale d'apporter toute son aide aux entreprises, sans se substituer à elles et surtout sans être pour elles un obstacle à contourner comme c'est trop souvent le cas aujourd'hui.

n°8 Quels sont vos propositions pour améliorer les interactions et les partages de compétences entre des associations d'entreprises, des CCI et des Communes ou Communautés de Communes en matière de développement économique ?

Notre choix n'est pas de se restreindre à une association ou à la CCI, mais bien que l'ensemble des activités soit représenté et que leurs représentants soient tous acteurs, ce qui englobe toutes les chambres consulaires au minimum.

2/ Développer les collaborations et les synergies économiques

n°9 Quelles sont vos plans de collaboration entre les communautés de communes, afin de mutualiser des compétences ou des projets et éviter de financer des doublons sur nos impôts (exemple Pépinières d'entreprises , Accueil des porteurs de projets d'entreprise ...) ?

Notre objectif est déjà de définir quelle entité est responsable de quelle compétence, avant de parler de mutualisation. Il est évident que notre engagement de geler la hausse de la fiscalité pour les entreprises passe par des économies, non pas en rognant sur la qualité du service public rendu, mais bien en supprimant les doublons (et aussi en réduisant les dépenses de fonctionnement de la mairie et en optimisant les subventions aux associations). Ceci aura l'avantage d'une meilleure visibilité pour les utilisateurs et d'une mutualisation renforcée gage d'efficacité économique, comme budgétaire. Nous sommes attachés au pragmatisme, à la qualité du service rendu aux dirigeants d'entreprises, sans vouloir à tout prix diriger tout. La notion de guichet unique doit prévaloir.

n°10 Quelle est votre position vis-à-vis d'une stratégie de rapprochement et de collaboration avec le pays de Dinan et celui de Saint-Malo ? Quels projets concrets défendrez-vous au niveau de votre communauté de communes ?

L'un de nos engagements est de travailler avec l'arrière-pays de Saint-Malo, car la richesse économique du territoire malouin a toujours été florissante en travaillant intelligemment avec ses voisins. Ceci va de soi pour progresser sur une collaboration entre les deux pays et qui est une évidence historique, toujours d'actualité.

n°11 Soutiendrez-vous un éventuel rapprochement entre l'antenne de la CCI 22 à Dinan et la CCI de Saint-Malo Fougères dans le but de former une seule CCI Saint-Malo -Fougères- Dinan ?

De Cancale à Dinan, en passant par Dol de Bretagne ou Dinard, les entreprises et les hommes parcourent un seul et même territoire depuis des siècles, donc une fusion entre la CCI de Dinan et celle de Saint-Malo est pertinente et nous faciliterons cette démarche à notre niveau. Par contre, le rapprochement avec Fougères ne fonctionne pas et les flux économiques sont quasi-inexistants entre ces deux territoires, nous y sommes opposés.

n°12 Quelles synergies préconisez-vous entre Saint-Malo, Dinard , Dinan et Dol ? Est-ce trop tôt ? Trop tard ?

Synergie : OUI. Il est déjà tard, car une dizaine d'années a déjà été perdue, mais pas trop tard, des atouts existent localement. Dès que les nouvelles équipes seront en place dans les communautés de communes après les élections municipales, les maires et les présidents devront se retrouver pour acter leur volonté commune de s'unir pour le développement économique et le porter auprès de tous, au-delà des sensibilités politiques.

3/ Favoriser l'attractivité du territoire

n°13 Comment allez-vous favoriser l'installation des nouvelles entreprises sur votre commune ou Communauté de Communes ?

Notre volonté de favoriser l'installation de nouvelles entreprises s'appuie sur un constat simple, il y a inadéquation entre l'affichage actuelle et les besoins des filières existantes. La première action consiste déjà à travailler avec les acteurs économiques pour reprendre en compte leurs attentes, puis de composer avec l'existant au moindre coût. Ensuite la faisabilité de valoriser le potentiel territorial permettra avec précision de convenir des possibilités favorisant toute implantation ou croissance d'entreprises. Un accompagnement guichet unique offrant tout le panel possible de solutions doit regrouper et harmoniser l'action de trop d'acteurs dispersés actuellement, sous forme d'une " maison du développement économique ". Cette réponse pourra couvrir du portage d'activités à l'installation d'une industrie lourde.

n°14 Quel devrait être l'impact du PNR sur votre commune?

La mise en place d'un parc naturel régional doit être précédée d'une réflexion globale et harmonieuse sur l'équilibre entre la vie des citoyens et le développement économique ; cette réflexion doit permettre de concevoir l'environnement sans gaspillage et ni saupoudrage. Le principe d'harmonie doit prédominer, notamment en partant du patrimoine, en remettant à l'honneur des métiers dits d'autrefois, en préservant l'espace agricole, tout en allant vers le développement technologique où chacun valorise l'espace du PNR. Il s'agit là d'une vision cohérente long terme qui doit servir de guide et de règle de vie.

n°15 Quels sont vos projets pour permettre un bon équilibre entre écologie et développement économique ?

Un de nos projets est de favoriser une économie verte en s'appuyant sur les activités existantes, comme la rénovation énergétique, source de développement économique pour les entreprises et de réduction des coûts de fonctionnement pour les utilisateurs. Notre tissu de formation existe, mais nous devons l'intensifier pour répondre aussi bien à l'introduction de l'écoconstruction et de ses matériaux sains pour la santé et l'environnement, comme du high-tech (exemple : utiliser le smart grid pour la gestion intelligente d'un réseau électrique, comme l'éclairage public pour baisser annuellement la facture d'éclairage).

n°16 Comment allez-vous favoriser la formation, l'emploi et l'installation des jeunes sur votre commune ?

Pour enrayer le départ des jeunes de notre commune, voire du pays, il faut :

- leurs offrir un éventail de formation professionnelle et supérieure plus large, à l'image de Saint-Brieuc ou Lannion, éventuellement un accompagnement à l'adéquation aux besoins des recruteurs,
- ensuite grâce au retour de la croissance de l'activité économique réaliser une offre suffisante sur le bassin d'emploi,
- sans oublier de favoriser en priorité leur accès aux logements des offices HLM, dont les loyers sont adaptés à leurs ressources.

n°17 Quelles actions sont envisagées localement pour faire venir de nouveaux habitants et créer des emplois ? Comment ces actions seront-elles financées ?

Il y a deux parties dans cette question, l'une sur l'accès au logement, dont la réponse a deux leviers, assurer une transparence absolue dans l'attribution des logements sociaux et faciliter l'accession à la propriété des jeunes ménages en étant actif sur le foncier. L'autre partie concerne la création d'emploi. Notre volonté n'est pas créer de l'emploi dans nos collectivités, mais bien d'intervenir en rôle facilitateur sur l'environnement économique, seul créateur d'emplois pérennes dans les entreprises. Pour le volet budget, il n'y a pas besoin de financement supplémentaire (donc de taxation en plus), mais d'une volonté politique de rationaliser tous les outils existants.

n°18 Quels sont vos grandes idées pour renforcer l'attractivité du bassin économique de Saint-Malo / Dinan / Dinard / Dol par rapport à d'autres bassins économiques ? Pour quels projets de territoire militerez-vous ?

Nous souhaitons rétablir une volonté politique commune et une meilleure écoute des entrepreneurs. Ensuite notre axe de réflexion sera Terre /Mer et non pas mer uniquement donc remettre la côte et l'arrière pays à travailler ensemble. Les outils des communautés de communes doivent être au service de cette vision , il faut servir la collectivité.

n°19 Les nouvelles technologies (nanotechnologies, robots, bio-techno, énergie renouvelable, internet ..) vont connaître une très forte croissance dans les prochaines années, quels sont vos idées pour attirer des entreprises de haute technologie sur notre bassin économique ?

Une entreprise de haute technologie ne s'installe que si l'infrastructure correspondant à son activité y est présente (exemple : internet par le câble pour du très haut débit s'il est prévu dans le big data), que les ressources humaines soient présentes pour tenir une croissance rapide et que l'enseignement professionnel aux labos de recherche existe sur le territoire pour y créer des synergies, y compris avec les entreprises existantes.

4/ Limiter les dépenses locales et les taxes

n°20 Envisagez-vous de réduire ou d'augmenter les dépenses de la commune ? Si vous optez pour une réduction des dépenses, comment allez-vous concrètement réduire les dépenses ?

Le choix du Rassemblement Bleu Marine de Saint-Malo est de geler la hausse des taux d'imposition, et de diminuer l'endettement de la ville, favorisant ainsi l'amélioration des marges brutes. Pour tenir cet engagement, nous professionnaliserons la gestion des budgets municipaux en commençant par les achats et la gestion de projets. De plus, une allocation mieux ciblée des subventions aux associations pourra créer de nouvelles marges de manœuvre. Enfin, les synergies entre territoires pourront aussi apporter des gains de productivité.

n°21 Quelles économies en frais de fonctionnement envisagez-vous pour votre commune et votre Communauté de Communes ?

Mise en place d'acheteurs professionnels pour réduire le coût des achats, de chefs de projet pour réduire, voire abandonner, des charges d'investissements.

n°22 Quelles sont vos objectifs de répartitions des futurs budgets entre fonctionnement, action sociale et investissements pour votre commune et votre Communauté de Communes ?

Les budgets de Saint-Malo et de la communauté d'agglomération sont déjà votés pour cette année, donc nous aurons peu de marges de manœuvre dans la répartition.

n°23 Position des candidats sur la taxe sur les enseignes (TLPE)

Cette taxe est une aberration, car elle rogne les marges brutes, donc les bénéfices imposables. Cette taxe est décidée par l'État, nous l'appliquerons au taux le plus bas autorisé.

n°24 Alors que les entreprises et les citoyens savent réduire leurs budgets en temps de crise, pourquoi le niveau de dépenses des collectivités locales est-il toujours inexorablement à la hausse d'une année sur l'autre, même à taux constant puisque les bases sont réévaluées chaque année par l'Assemblée Nationale ? Le niveau de dépenses des collectivités locales est-il toujours inexorablement à la hausse d'une année sur l'autre, même à taux constant puisque les bases sont réévaluées chaque année par l'Assemblée Nationale ?

La réponse est dans votre question, l'État impose des réévaluations annuelles, donc qui s'imposent à l'élu local.

n°25 Si le développement économique est assuré par une structure au niveau d'une commune et d'une communauté de communes ne risque-t-on pas les doublons et les dépenses inutiles ?

La réponse est aussi donnée par la préposition " et ", d'où un doublon évident, que notre liste Rassemblement Bleu Marine Saint-Malo s'emploiera à faire disparaître s'il existe (ce qui est le cas).

n°26 Certains sont effrayés par les conséquences financières du projet de transport en commun inter-zones (Saint-Malo / Dinard / Pleurtuit / Dinan) : quelle est votre position sur ce projet ? Prévoyez-vous d'augmenter les charges des entreprises pour le financer ?

A ce jour, toute augmentation de charges des entreprises génère une augmentation des charges publiques et non un financement pérenne, de par la destruction des entreprises, donc des emplois, le seuil de rupture étant déjà dépassé.

Par contre, pour réussir une harmonie entre les deux pays, il faut être cohérent et l'infrastructure de transport y participe, d'où une nécessité pour réaliser ce transport en commun inter-zones. N'ayant pas en possession à ce jour de tous les éléments financiers, ni les études d'impact, il ne nous est pas possible de nous positionner sur le volet de son financement.

5/ Moderniser les transports et les infrastructures

n°27 Envisagez-vous la limitation du transport motorisé dans les centre-villes ? Si oui comment ?

En période de fréquentation touristique, en liaison avec une vision multimodale du transport adaptée aux horaires des clients comme des salariés, après concertation avec les commerçants, il est envisageable et souhaitable de limiter les transports motorisés pour passer en zone piétonnière. Les parkings situés en périphérie de la ville de Saint-Malo sont une première réponse.

n°28

question hors Saint-Malo.

6/ Projets / Questions spécifiques (n°37 à 51)

n°29 Quels sont vos projets pour éviter la main d'œuvre étrangère non déclarée sur leur chantiers de votre Commune ou Communauté de communes ?

Le travail au noir relève de la répression des fraudes et des services d'inspection de la DIRECCTE. Le maire a ici un rôle d'officier de police judiciaire qu'il peut exercer, notamment en orientant le travail de la police municipale vers le contrôle des papiers sur les chantiers plutôt que de mettre des PV de stationnement. C'est un sujet majeur où la coordination des différents services sera mis en place à la demande du maire.

C'est aussi par l'élaboration des appels d'offre prévoyant de fortes pénalités, voire des changements de maître d'œuvre avec indemnisation à la clef pour la collectivité locale, et un suivi strict de l'avancée des chantiers avec contrôle du registre du personnel que ce fléau peut être combattu.

Enfin et surtout, c'est voter pour que le Front National obtienne une majorité à la Chambre des députés et fasse passer des lois qui protègent nos entreprises de la main d'œuvre étrangère à bas coût.

n°30 Quels sont vos plans pour mettre à disposition le haut débit aux entreprises de votre Commune ou Communauté de Communes - publics ou privés - ?

L'infrastructure haut débit est incontournable pour de nombreuses entreprises, du domaine informatique ou non. Ce service est devenu une arme de développement économique pour tenir les échanges big data direct, moins dans le cloud. La question à trancher est de passer au tout câble pour un coût élevé ou par tranche en raisonnant par pôle économique ou d'étudier un passage 5G (et non 4G) dans le même délai actuel de 2030.

n°31 Les Voitures électriques ont besoin de bornes pour circuler, envisagez-vous des équipements publics ou des incitations financières à des privés pour équiper votre territoire ?

La problématique des voitures électriques est leur mode de rechargement de batteries, qui diffèrent suivant les constructeurs, et nous devons tenir compte des nouvelles batteries en cours de pré-industrialisation d'ici 2015, dont le mode de recharge n'est pas encore connu. Le rôle de la municipalité n'est pas de financer les particuliers, rôle dévolu à l'ADEME, mais effectivement de réfléchir à l'espace public dans le cadre d'une mutation des transports individuels en corrélation avec les autres modes de transport. L'implantation de bornes de recharge dans l'espace public malouin n'est pas une priorité, car avec un parcours moyen de 15 kms par particulier, la charge actuelle permet de tenir 120 kms d'autonomie et les nouvelles batteries doubleront cette autonomie. La réflexion doit se porter pour ceux venant d'au-delà de 60 kms de la ville.

n°32 Quels sont vos projets pour éviter les projets commerciaux pharaoniques qui risquent de déstabiliser le bassin économique ? Quel dialogue mettrez-vous en place avec les entreprises existantes ?

Ce n'est pas un projet en soi d'éviter un projet de développement commercial. La base première d'une étude d'impact est de regarder le nombre de m² en surface commerciale par consommateur, puis si ce projet va phagocyter le commerce existant ou compléter l'offre, ce qui améliorera la fidélité des consommateurs sur la zone de chalandise, évitant l'évasion économique sur le bassin rennais.

Si cela s'avère plus destructeur que créateur de richesses sur le territoire, entre révision du projet et refus des permis de construire, le maire ou les élus communautaires possèdent quelques moyens efficaces pour éviter une perte économique globale et des friches commerciales. A charge aussi aux propriétaires de maintenir une qualité du bâti et de la zone existante pour répondre aux évolutions de la demande clientèle.

n°33 Quelle est votre position sur l'ouverture des commerces le Dimanche ?

Le consommateur n'ayant qu'un budget limité, une plus grande plage d'ouverture générale des commerces n'amène pas plus de chiffre d'affaires, détruit le tissu des petits commerces en vidant les rues dynamiques des quartiers et c'est oublier la qualité de vie pour les salariés, comme pour les chefs d'entreprises. Position de principe : contre, mais hors saison touristique, créneau où les petits commerçants réalisent une augmentation de leur chiffre d'affaires non négligeable le dimanche.

n°34 Les entreprises cherchent généralement à s'implanter avec des bâtiments neufs dans des nouvelles zones d'activité, quels sont vos plans pour revitaliser certaines anciennes zones industrielles ou artisanales qui comportent beaucoup de bâtiments vides ?

Notre projet est entièrement ancré dans l'harmonie du territoire et la revitalisation des friches économiques en portant des projets complétant et dynamisant les filières actuelles, voire en se portant acquéreur du foncier pour aider plus facilement à le revitaliser.

n°35 Beaucoup de commerçants craignent que la montée en puissance de la zone Cap Émeraude à Pleurtuit ne déstabilise le paysage commercial du Bassin de Saint-Malo / Dinard / Plouër / Dinan ; qu'en pensez-vous ? quels sont vos idées pour éviter une catastrophe commerciale ?

Rejoignant l'argumentaire de la question 32, une locomotive nationale dans le bricolage sera positive, l'offre étant insuffisamment présente actuellement, pour le reste, la concertation des élus doit être de mise, notamment entre ceux de Pleurtuit et de la Richardais.

n°36 Les centre-ville sont à la peine. Les centres-bourg aussi. Qu'envisagez-vous pour encourager l'innovation commerciale en centre-ville ou centre bourg?

Des maires ont montré qu'il est possible de maintenir l'activité des centre-villes : aménagement de parkings, mise en valeur de son passé architectural avec une signalétique adaptée, aide à l'implantation de commerces de proximité, rénovation d'habitats anciens (avec loyers modérés), maintien d'écoles ou de lieux de rencontre sont autant de moyens à agencer pour maintenir l'activité du centre-ville, lequel à Saint-Malo ne se limite pas à intra-muros.

n°37 Comment envisagez-vous un rapprochement avec le monde économique malouin ?

Pour notre liste, ce rapprochement existe déjà, car de nombreux dirigeants sont sur la liste du Rassemblement Bleu Marine Saint-Malo, et ils sont déjà engagés dans le monde économique, plusieurs possédant des mandats patronaux dans l'interprofessionnel, comme dans les branches professionnelles au niveau local comme régional. De plus, notre tête de liste est un jeune retraité du secteur privé, ayant créé de la valeur économique, des centaines d'emplois, tout en développant l'innovation et l'international.

n°38

question hors Saint-Malo.

n°39 Quid de vos relations avec la CCIT Saint-Malo/Fougères: partenariat ou défiance comme aujourd'hui ?

La CCI est l'une des chambres consulaires portant la parole des chefs d'entreprises, donc elle est considérée comme un partenaire, source de propositions et de constructions de l'avenir du territoire. Nous sommes contre cette guerre de tranchées avec la municipalité actuelle, qui porte gravement préjudice depuis 2008 à l'économie locale et à ses emplois.

n°40 Pensez-vous que le développement du logement social puisse permettre à Saint-Malo de retrouver une croissance de sa population ? Quels sont vos objectifs en matière de nombre d'habitants ?

Saint-Malo a déjà un bon niveau de logement social, mais son accès est opaque et mal réparti sur l'ensemble du territoire. Il faut plutôt favoriser la primo-accession dans ce domaine en raisonnant sur l'agglomération et non la ville seule. Ce qui favorisera l'augmentation de croissance, c'est de permettre à nos enfants de trouver un emploi sur place. Côté objectif, il faut dépasser le seuil des 50 000 habitants, regonflant ainsi les dotations de l'État, qui pourront en contrepartie alléger les taxes sur les entreprises.

n°41 Les taxes locales sur les entreprises (taxes foncières, taxes sur les enseignes, les déchets ...) font l'objet d'une polémique en particulier au niveau de certaines exonérations ou de taux d'évolution qui seraient différents d'une entreprise à une autre : quelle est votre position ? Seriez-vous prêt à une transparence totale ?

La transparence fiscale doit être de mise, comme pour l'ensemble de la comptabilité publique de toutes les collectivités. Nous prévoyons de mettre en ligne l'ensemble des budgets pour que le citoyen puisse juger de notre politique financière. La refonte prévue de la base d'imposition et de l'assiette fiscale pour les taxes locales nous préoccupe et deux de nos colistiers sont très impliqués sur le sujet pour défendre l'intérêt des entreprises, comme du bien commun.

n°42 Qu'en est-il exactement du projet de pénétrante SUD de Saint-Malo? Planning?

Dossier non accessible, montrant l'absence de transparence actuelle de l'agglomération de Saint-Malo, ce que nous corrigerons à notre arrivée dans les différentes collectivités.

n°43 Des travaux de remise en état de la voirie sont ils prévu rue de la ville es cours avant l'arrivée de la pénétrante ou non ?

Cette question s'imbrique dans la 42, donc même réponse.

n°44

question hors Saint-Malo.

n°45

question hors Saint-Malo.

n°46 Quelle méthode préconisez-vous pour dénombrer la population de Saint-Malo ? Pourquoi la méthode validée par l'Insee ne vous semble-t-elle pas pertinente ?

La méthode de l'INSEE est pertinente, car elle s'applique à toutes les communes de la même façon. En statistique, le résultat donne une masse, dont l'analyse suit la tendance, même si cela déclenche des seuils à l'unité.

n°47 la Spéculation foncière de la part d'entreprises extérieures au territoire de Dol pose problème : quels sont vos plans pour éviter cette spéculation ?

Non concerné directement, car cette commune n'est pas dans Saint-Malo Agglomération, mais dans le cadre du pays, une réponse commune peut-être apportée. La question première doit porter sur le pourquoi de ces achats fonciers en provenance d'entreprises, ce qui est plutôt une nouvelle annonciatrice d'implantations.

n°48

question hors Saint-Malo.

n°49

question hors Saint-Malo.

n°50

question hors Saint-Malo.

n°51

question hors Saint-Malo.

n°52

question hors Saint-Malo.